

## LE PROJET PLURIANNUEL DE PREVENTION POUR REpondre AUX BESOINS

**Nicolas DEL NERO** – IPRP – SSTNFC – Belfort

**Emilie NIVERT** – IPRP – SSTNFC – Belfort

**Lucie MONNIER** – IPRP Responsable du Pôle Prévention – SSTNFC – Belfort

**Dr Marcelline COLLILIEUX** – Médecin du travail – SSTNFC – Belfort

Avant de dessiner les contours de son futur Projet de Service, le Service de Santé au Travail du Nord Franche Comté a d'abord souhaité réinterroger ses pratiques pluridisciplinaires.

A ce titre, un retour d'expérience a permis d'identifier d'une part les contraintes auxquelles ses équipes sont soumises et d'autre part les dysfonctionnements ou dérives constatés.

De ce bilan est également réaffirmé un objectif partagé : la nécessité de « donner du sens » aux actions réalisées en les coordonnant de manière pertinente.

C'est pourquoi, sous l'impulsion de sa direction et dans le schéma opérationnel de son Projet, le Service décide la mise en œuvre de Projets Pluriannuels de Prévention au sein de ses entreprises adhérentes.

Fondé sur l'analyse du contexte d'intervention et notamment sur la distinction entre la demande et les besoins de l'entreprise adhérente, le Projet Pluriannuel de Prévention présente les objectifs suivants :

- Fixer un cadre d'actions pluriannuel sur une ou plusieurs problématiques de Santé au travail,
- Définir des objectifs clairs et mesurables de l'action,
- Pouvoir coordonner efficacement l'action des membres de l'équipe pluridisciplinaire sur des sujets transversaux ou spécifiques.

La mise en place d'un tel Projet répond à une logique de conventionnement, basée sur l'engagement de l'employeur et renforcée par une démarche participative dans l'entreprise, avec transfert de compétences auprès de personnes ressources.

Construit sur le principe de l'amélioration continue via la mesure des écarts vis-à-vis des objectifs annoncés et la proposition d'un suivi adapté, le Projet Pluriannuel de Prévention prétend bien s'intégrer structurellement dans l'entreprise.

En interne, cette évolution présente des enjeux majeurs :

- Pour la direction : corrélérer sa politique aux ressources et moyens disponibles au sein du Service, développer le travail en pluridisciplinarité en lien avec les évolutions réglementaires et sociétales.
- Pour l'équipe pluridisciplinaire : renoncer à l'enchaînement des interventions cloisonnées pour enfin répondre à des besoins hiérarchisés et motivés, pouvoir valoriser leurs actions en les rendant visibles.

A partir d'exemples concrets, le Service de Santé s'efforcera de vous décrire la mise en œuvre de ces Projets au sein de ses entreprises adhérentes, les freins rencontrés, les atouts et limites de la démarche ainsi que les premiers résultats obtenus.

